



• Corabio •
La Coordination **BIO** de Rhône-Alpes



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
17 mars 2015

Un nouveau coup de massue porté à l'agriculture biologique !



L'annonce par arrêté en date du 7 mars 2015 d'une coupe franche de 25 % sur les aides au maintien pour la récolte 2014 fait l'effet d'une douche froide pour les agriculteurs bio, et ce d'autant plus qu'elles ont été versées avec 3 mois de retard. En Rhône-Alpes, comme partout en France, les paysans bio et leurs partenaires, acteurs des filières bio, réagissent et appellent les pouvoirs publics à trouver une solution pour 2014 et pour la programmation 2015-2020.

Au-delà de l'impact direct sur le revenu des fermes bio, et alors-même que la totalité de l'aide au maintien avait été notifiée aux agriculteurs bio, c'est le décalage entre les objectifs de développement de la bio, maintes fois réaffirmés au niveau de l'Etat, et ce coup dur porté à l'agriculture biologique qui interpelle et amène nos organisations à réagir.

Cet épisode inacceptable s'oppose aux efforts continus de tous ceux - services de l'état, Conseil Régional et départements de Rhône-Alpes, collectivités territoriales, organisations économiques - qui ont œuvré avec nous dans la durée pour un développement cohérent de notre mode de production et de nouvelles relations avec les consommateurs, qui implique des structures de commercialisation diversifiées et adaptées, tant en circuits courts qu'en circuit longs.

Ce mardi 17 mars, une délégation composée de représentants de Corabio et de Coop de France Rhône-Alpes Auvergne, avec le soutien de Bioconvergence et de la Chambre Régionale d'Agriculture va rencontrer M. Gilles Pelurson, Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, représentant du ministère de l'Agriculture en Rhône-Alpes. Nous souhaitons lui exposer notre inquiétude et lui demander de transmettre au ministre de l'Agriculture M. Stéphane Le Foll nos demandes :

- Trouver une solution financière permettant de recouvrer les 14 millions d'euro manquants au niveau national pour le paiement de l'intégralité des aides au maintien en bio 2014
- De mobiliser des moyens financiers sur la période 2015/2020 permettant de soutenir un doublement des surfaces bio en France, conformément aux objectifs du gouvernement présentés dans le Programme Ambition Bio 2017,
- De replacer l'agriculture biologique comme levier des programmes nationaux de transition agro-écologique, par le financement préférentiel d'actions de développement de la bio, dans le cadre de la réforme du plan Ecophyto notamment (GIEE bio, conseil spécialisé en bio) ainsi qu'au sein du projet agro-écologique pour la France et des futurs projets de l'Agence française pour la biodiversité.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Marie Bompard
Vice-président de Corabio
au 04 75 21 58 54
jmb@lafermedeslamberts.fr

Antoine Couturier
Délégué régional de Corabio
au 04 75 61 19 35
antoine.couturier@corabio.org



A propos de Corabio :

Corabio est la Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique. Elle représente les agriculteurs bio des 8 départements de Rhône-Alpes et fédère les associations départementales (Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB et ADABio). Elle œuvre au développement de l'agriculture biologique, en lien avec les instances politiques locales, régionales, nationales et européennes.